République Française
Département du Pas-de-Calais

Mairie
Oye-Plage
62215

POLICE MUNICIPALE

Arrêté n° 2014/82

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET : INTERDICTION DE PRATIQUER LE CAMPING SAUVAGE ET LE BIVOUAC – LIEUX-DITS LES SALINES ET LE G.C.U.

- Le Maire de la Commune d'OYE-PLAGE,
- Vu le Code général des collectivités territoriales et ses articles L. 2211-1, L. 2212-2, et L. 2212-5,
- Vu l'article R. 610-5 du Code pénal,
- Vu la circulaire du 20 janvier 2012 relative à la gestion durable et intégrée du domaine public maritime naturel,
- Vu l'article R*111-42 du Code de l'Urbanisme,
- Considérant la nécessité d'interdire, pour des raisons de sécurité et de salubrité publique, la pratique du camping sauvage et du bivouac aux lieux-dits les Salines et le G.C.U.

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

Le camping sauvage et le bivouac sont interdits aux lieux-dits les Salines et le G.C.U.

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par les services municipaux.

ARTICLE 3 :

Toute infraction constatée sera poursuivie conformément aux lois et textes en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LILLE, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur l'Adjudant-chef commandant la Brigade de Gendarmerie Nationale d'OYE-PLAGE, la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Une ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de SAINT-OMER.
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.
- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Oye-Plage.

Fait à OYE-PLAGE, le 29 juillet 2014

Olivier MAJEWICZ

MAIRIE D'OYE-PLAGE 62215

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

Maire d'OYE-PLAGE
Vice-Président du Département du Pas-de-Calais
Conseiller Général du Canton d'Audruicq

Affiché le 31 JUIL. 2014
Transmis en Sous-préfecture le 31 JUIL. 2014

Adresse postale : **87, avenue Paul Machy / 62215 Oye-Plage** / *Téléphone* : **03.21.46.43.43 / 06.38.85.63.16**
Télécopie : **03.21.46.43.49** / *Adresse électronique* : police.municipale@oye-plage.fr